

2012

La démocratie jusqu'au bout

Jean-Louis Bianco

2012
La démocratie
jusqu'au bout

Jean-Louis Bianco

S O M M A I R E

Introduction	5
La question de l'individu	8
La question de la morale	13
La question des inégalités	15
La question de la compétitivité	20
La question de la démocratie	22
La démocratie participative : indispensable mais difficile	22
La démocratie sociale : passée de mode mais nécessaire	26
La démocratie parlementaire : à rénover du sol au plafond ..	30
La démocratie décentralisée : urgence absolue	31
La démocratie médiatique : pour des citoyens libres et non des consommateurs manipulés	32
Le respect des libertés et l'égalité devant la loi	33

Jean-Louis Bianco est député des Alpes de Haute-Provence depuis 1997 et président du Conseil général des Alpes de Haute-Provence depuis 1998. Ancien secrétaire général de la Présidence de la République (1982-1991), il a été ministre des Affaires sociales et de l'Intégration (1991-1992), puis de l'Équipement, des Transports et du Logement (1992-1993). Il est l'auteur, avec Jean-Michel Severino, de *Un autre monde est possible* (deux tomes, Fondation Jean-Jaurès, 2001) et a publié en septembre 2010 un livre d'entretiens avec Sylvie Turillon chez Albin Michel, *Si j'étais Président...*

L'économie durable : deux ou trois choses que je sais d'elle	34
L'éco-conception	35
L'économie de la fonctionnalité	36
Les énergies renouvelables	37
Et l'éducation ?	38
Des solutions pour l'Europe	41
Le monde change	46
Conclusion	52

INTRODUCTION

Il est possible de gagner en 2012. Ce qui paraissait impensable il y a quelques mois est maintenant dans tous les esprits, à droite comme à gauche. D'abord à cause de l'affaiblissement de Nicolas Sarkozy. De la promesse non tenue de Gandrange¹ à l'abandon de la taxe carbone, le discours se dévoile pour ce qu'il est : une succession de coups de menton contradictoires. L'hyperactivité se réduit à une agitation brouillonne. Nicolas Sarkozy ne cesse d'endosser de nouveaux personnages, ajoutant encore à la confusion. Après les élections régionales, il redevient ministre de l'Intérieur. Mais huit ans ont passé, et l'échec est patent.

1. « Nous sommes prêts à faire le nécessaire quel que soit le propriétaire (de l'usine), car notre objectif, c'est de garder des usines ouvertes en France parce qu'un pays qui n'a plus d'usines est un pays qui n'a plus d'économie » avait alors déclaré le président de la République, le 4 février 2008.

Des fissures apparaissent dans le camp de la droite. Des espaces se libèrent. Des ambitions s'affirment. Mais cette situation est-elle durable ? Rien n'est moins sûr. Nicolas Sarkozy demeure le candidat préféré des électeurs de droite pour l'élection présidentielle. Nous aurions tort de sous-estimer son énergie et son talent.

D'autant que, du côté gauche, tout reste à construire. Des premiers pas ont été franchis par le Parti socialiste. Mais il ne possède pas encore de projet novateur et crédible, adapté à la réalité du monde actuel. Reste aussi le choix d'un candidat. Enfin, les alliances. Mais, avant de pouvoir nouer ces alliances, il faut en priorité aller chercher les voix des abstentionnistes : chez les jeunes, dans les cités, chez les ouvriers, les employés, les chômeurs... Ils représentent le premier parti de France. C'est d'abord avec eux que nous devons « faire alliance ». Notre priorité : les jeunes, qui sont aujourd'hui les grands oubliés du débat public avec la focalisation sur la question des retraites. Pour intéresser et convaincre ceux qui doutent, un chemin difficile reste à parcourir : passer d'un programme-catalogue à l'affirmation

d'une vision d'avenir ; dire précisément ce que chacun aura à gagner d'une victoire de la gauche ; ne pas cacher que la résolution des problèmes de la France exigera en 2012 « du sang et des larmes ».

Dans ce travail de reconstruction, le Parti socialiste parle à juste titre d'un nouveau modèle de développement écologique, économique et social. Mais si nous ne réalisons pas un effort d'imagination radical, nous risquons de déverser des robinets d'eau tiède ou de resservir les recettes du passé. Ce « nouveau modèle de développement » doit être d'abord politique, au sens le plus fort du terme.

LA QUESTION DE L'INDIVIDU

Les espérances collectives ont disparu. Les lendemains qui chantent n'existent plus. Au contraire, pour la première fois depuis très longtemps, nos concitoyens pensent que demain sera pire qu'aujourd'hui, en particulier pour leurs enfants. Les solidarités se sont effondrées. D'une certaine manière, l'individu reste seul. Les politiques et les Etats paraissent à la fois mensongers et impuissants. Les formes traditionnelles de militantisme s'épuisent, qu'il s'agisse des partis ou des syndicats. Chacun doit se débrouiller par lui-même, en s'appuyant quand il le peut sur des réseaux familiaux ou affinitaires.

Dans les cités, les jeunes ne croient plus à la solidarité ni aux grands frères. D'un certain point de vue, ils sont libéraux, voire ultralibéraux. Pour s'en sortir, une seule solution : le business, c'est-à-dire la drogue ou l'entreprise individuelle. Dans les couches favorisées – et de plus en plus dans les classes moyennes – se combinent narcissisme et compassion. Narcissisme : rester jeune, moi, mon corps,

mon bronzage, mes cheveux... Compassion : « C'est terrible Haïti, tu as vu à la télévision, vite il faut donner quelque chose ». Mais la majorité de nos concitoyens luttent tout simplement pour vivre décemment, pour tenir jusqu'à la fin du mois. Même avec un salaire, on a du mal à s'en sortir. Des ouvriers de Peugeot dorment dans une caravane sur le parking de l'usine.

Pour autant, le collectif n'est pas mort. Les frontières entre classes sociales se sont redessinées, la conscience de classe s'est affaiblie avec l'individualisation du travail, mais les classes sociales existent encore. En tout cas, il y a toujours des ouvriers et des employés, assez souvent des couples dont l'homme est ouvrier et la femme employée. Ils représentent plus du tiers des salariés. On n'adhère pas au syndicat, mais on a recours à lui quand il s'agit de se battre contre la fermeture de son usine. Jamais notre pays n'a compté autant d'associations. Même s'il prend des formes temporaires, l'engagement de nombreux jeunes est réel, en particulier en faveur du tiers-monde ou de l'environnement. Les valeurs de solidarité progressent *en même temps*

que les valeurs d'individualisme. Notre société est de plus en plus violente, en paroles et en actes, et pourtant on voit émerger une plus grande tolérance à l'égard des différences.

Que faire de ces constats ? D'abord, admettre que tout part de l'individu. Dans un livre, Arthur Koestler opposait, comme acteurs du changement, le yogi et le commissaire². On ne peut pas demander à tout le monde de devenir yogi. Mais nous ne nous en sortons pas non plus en réinventant des commissaires. Il faut donc, je le répète, partir des individus avec leurs besoins, leurs désirs, leurs craintes, leurs représentations. Des individus réels et non fantasmés ou statistiques.

Le droit au bonheur n'a rien de scandaleux. Au contraire. Le désir de s'épanouir, de se réaliser pleinement, peut représenter un formidable levier pour les transformations nécessaires. Concrètement, il s'agit de montrer clairement

2. Arthur Koestler, *Le Yogi et le Commissaire*, première édition en 1946.

à chacun ce qu'il peut gagner dans le changement. D'autant que la défiance ne cesse de grandir face à toute autorité, qu'elle soit politique, entrepreneuriale ou médiatique. Faisons appel à l'intelligence et donnons tort à Alexis de Tocqueville qui disait : « Une idée fausse, mais claire et précise, aura toujours plus de puissance dans le monde qu'une idée vraie, mais complexe³ ». Nous n'y parviendrons que par une démocratie plus participative et plus décentralisée. La *révolution méthodique* que je propose a des conséquences très directes et très pratiques :

- Dans le discours politique, s'adresser aux personnes, aux citoyens.
- Dans le modèle social, cesser de multiplier les lois, les règlements, les circulaires, les mesures générales et anonymes. Il faut faire du sur-mesure tout en respectant bien sûr le principe d'égalité. Les agents publics doivent être moins ceux qui appliquent une réglementation que ceux qui aident à trouver une solution. Les formules de guichet unique sont souvent fallacieuses. Ce qu'il faut, c'est un

3. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique I*, 1835.

interlocuteur unique : pour le chômeur, pour le créateur d'entreprise, pour la personne âgée ou handicapée, pour l'étranger qui débarque sur notre sol...

- Pour que les services publics s'adaptent mieux aux besoins des usagers, donnons beaucoup plus de marge de manœuvre aux agents de terrain, favorisons leur capacité d'autonomie et d'initiative.
- La « révolution verte » passe d'abord par de nouveaux comportements.

Un gouvernement moderne explique, associe au débat, incite, y compris financièrement et fiscalement, plutôt que d'utiliser prioritairement la contrainte et la sanction.

LA QUESTION DE LA MORALE

En période de crise et dans une société plus transparente, les citoyens attendent plus que jamais un comportement éthique de la part de leurs dirigeants. Nulle part, en aucun domaine, revenus, impôts, retraites, justice, ne doit régner la règle du deux poids deux mesures. Voilà pourquoi l'affaire de la nomination du « Prince Jean » à la tête de l'Etablissement public pour l'aménagement de la région de la Défense a tant choqué. Voilà pourquoi le bouclier fiscal suscite l'indignation jusque dans les rangs de la majorité.

Je suis convaincu que ceux qui dirigent n'ont aucune chance de retrouver leur légitimité perdue sans une attitude moralement irréprochable. Bien sûr, cela ne suffit pas, il faut aussi qu'ils obtiennent des résultats, et des résultats positifs. Jamais l'indignation devant les super-rémunérations, les privilèges, les mensonges petits et grands n'a été aussi forte. Il faut donc s'efforcer, toujours, partout, d'être sincère. Je ne suis pas naïf : toute vérité n'est pas bonne à dire à n'importe qui, n'importe quand. Etre

honnête n'interdit pas d'être habile. Mais il faut du moins tendre vers cette asymptote de vérité. J'ajoute que c'est aussi en s'appuyant sur les comportements moraux des citoyens que nous pourrions changer la France.

LA QUESTION DES INÉGALITÉS

Les inégalités sont au cœur du sentiment d'injustice qui brise le lien social. Une société moins inégale est aussi une société plus compétitive. On peut discuter à perte de temps sur les chiffres, nul doute cependant que les inégalités en France se sont aggravées au cours de ces dernières années.

Entre 2004 et 2007, le nombre de personnes gagnant plus de 500 000 euros a augmenté de 70 %, essentiellement à cause des revenus du patrimoine et des plus-values. Pour les plus aisés, le poids de l'impôt représente seulement 25 % de leurs revenus.

Bien sûr, la lutte contre les inégalités doit être menée sur tous les fronts, et ne doit pas concerner que les disparités de revenus. Les inégalités devant la santé⁴ se sont aussi creusées en France, comme le confirme un rapport de

4. François Hada, Christophe Ricardo, *Les inégalités face à la santé*, Fondation Jean-Jaurès, septembre 2009.

2009 du Haut Conseil de la santé publique⁵. Non seulement un ouvrier connaît une durée de vie plus courte qu'un cadre, mais il n'atteindra pas l'âge de la retraite sans une ou plusieurs incapacités.

Le concept d'égalité des chances, souvent mis en avant, est très insuffisant : l'égalité sur la ligne de départ ne suffit pas pour aboutir à une égalité réelle. A cet égard, les « discriminations positives » ne sont ni condamnables ni utiles par principe. Mais elles s'avèrent souvent difficiles à mettre en œuvre. Ainsi, l'inégalité d'accès à l'éducation ou à l'emploi concerne plus une zone géographique – les banlieues – qu'une origine – les Français issus de l'immigration.

Bien entendu, je ne propose pas je ne sais quel nivellement général et abstrait. Les différences de talent et de mérite existent. Elles doivent être reconnues et récompensées. Mais ce n'est pas le risque de nivellement égalitaire qui nous menace aujourd'hui ! Un point capital à retenir : les

5. Haut Conseil de la santé publique, *Les inégalités sociales de santé : sortir de la fatalité*, La Documentation française, décembre 2009.

inégalités commencent très tôt. Les « chances » sont inégalement distribuées dès les premières années de la vie.

D'où cinq mesures qui me paraissent essentielles :

- améliorer enfin les modes de garde (crèches, haltes-garderies) ;
- préserver la qualité de notre école maternelle ;
- organiser un véritable soutien scolaire généralisé et gratuit pour les élèves qui en ont besoin ;
- mettre en œuvre des pédagogies différenciées, adaptées à tous les élèves, les meilleurs comme les « décrocheurs » ;
- appuyer les parents par des « écoles des parents » liées à l'école ou au collège, où ils soient accueillis, écoutés, soutenus, orientés.

Pour les jeunes qui démarrent dans la vie, je propose un capital de départ, accompagné d'une allocation d'autonomie sous condition de ressources.

Le reste dépend beaucoup de la fiscalité⁶. La fiscalité du capital doit devenir égale à celle du travail. Aujourd'hui en

6. Pierre-Alain Muet, *Fiscalité = choix de société I*, Fondation Jean-Jaurès, avril 2010.

France, on taxe d'abord le travail (et donc la production), ensuite le capital, et ensuite encore la rente. Cette égalité fiscale pourrait être un « gisement » de recettes appréciable, évalué par l'économiste Patrick Artus à près de cent milliards d'euros⁷. Bien entendu, il faut plafonner les écarts de revenus à l'intérieur d'une même entreprise dans un rapport qui pourrait être d'un à vingt. On nous dit qu'alors les « meilleurs » quitteraient la France. Eh bien, qu'ils partent ! Cela accélérera la montée de nouveaux talents.

Nous devons aussi ouvrir le débat sur les inégalités entre générations. Toutes les tranches d'âge comptent des pauvres, des catégories moyennes et des riches. Mais les jeunes sont aujourd'hui plus en difficulté qu'hier. C'est bien pourquoi les grands-parents sont plus nombreux à

7. « Selon nos calculs, il faudrait qu'en deux ans la France réduise son déficit de 96 milliards d'euros. Le gouvernement assure que la croissance apportera vingt milliards d'euros, mais il se fonde sur une prévision optimiste de 2,5 %. S'il faut trouver 96 milliards de réduction de nos déficits structurels, ce sera compliqué. Cela représente deux siècles de bouclier fiscal ! On peut toujours, comme en Grèce, décider de ne plus payer les retraites ni les fonctionnaires. Ce n'est pas efficace. La seule façon de faire, c'est de procéder à une grande réforme fiscale, en alignant la taxation des revenus du capital sur celle du travail. Cela pourrait rapporter cent milliards d'euros, sans dégât économique puisque ces revenus sont épargnés », Patrick Artus, « Les marchés sont, pour une fois, raisonnables », *Le Monde*, 16 mai 2010.

aider leurs petits-enfants. Et il existe un certain nombre de retraités aisés⁸, même s'ils sont une minorité. Or, quand on s'intéresse aux prélèvements sur la consommation ou aux prélèvements directs sur les revenus, on constate un déséquilibre au détriment des 40-60 ans et au bénéfice des plus de 65 ans⁹. Nous devons veiller à ce que la lutte des classes ne soit pas remplacée par la lutte des classes d'âge.

8. Jean-Marie Le Guen, *Retraites et vieillissement. Pour un nouveau contrat social*, Fondation Jean-Jaurès, avril 2010.

9. Sébastien Legay, « Transferts entre générations : qui gagne ? qui perd ? », *Alternatives économiques*, n° 85, avril 2010.

LA QUESTION DE LA COMPÉTITIVITÉ

La France souffre d'un grave problème de compétitivité. C'est souvent le « trou noir » de la pensée socialiste. Pourtant, si nous ne redressons pas la compétitivité de la France, tout le reste est littérature et vaines promesses.

La situation est paradoxale. La productivité de nos salariés par heure travaillée se situe parmi les meilleures au monde. Nos services publics, même s'ils sont aujourd'hui remis en cause, constituent un atout de compétitivité (qualité de l'école, de l'hôpital, du service public de l'énergie, des transports ferroviaires, etc.). Nos grandes entreprises résistent plutôt bien dans la concurrence mondiale. Dans beaucoup de domaines en France, les créateurs d'entreprise se montrent innovants et dynamiques.

Alors, où réside le problème ? Dans la perte, importante et rapide, de nos parts de marché dans les pays riches, ceux de l'Union européenne et de l'OCDE¹⁰. Pourquoi ? Parce

10. On est passé de 16,8 % à 13,2 % en dix ans dans la zone euro, soit cent milliards d'euros d'exportation perdus. Cf. Coe-Rexecode, *La compétitivité française en 2009*, décembre 2009.

que, à la différence de l'Allemagne, nous manquons de « grosses PME » capables d'être leaders à l'exportation. Parce que nous souffrons d'une insuffisance dans la recherche, surtout privée, et d'une mauvaise articulation recherche publique/recherche privée/innovation. Parce que notre système bancaire répugne souvent à soutenir le risque pris par des entrepreneurs. Enfin, nous sommes accablés sous le poids d'une bureaucratie et d'une réglementation parmi les plus lourdes d'Europe. En revanche, le coût du travail n'est pas un facteur déterminant par rapport à nos concurrents de la zone euro.

C'est tout cela qu'il faut changer. Vite. Et ce problème n'est ni compliqué ni coûteux à résoudre. C'est une question de volonté. Or, comme l'a dit François Mitterrand, « Là ou il y a une volonté, il y a un chemin¹¹ ».

11. Allocution de François Mitterrand à l'occasion de la signature du Traité franco-britannique sur la liaison Transmanche, Canterbury, 12 février 1986.

LA QUESTION DE LA DÉMOCRATIE

La question de la démocratie est centrale. Elle conditionne l'implication des citoyens, la pleine mobilisation des énergies et, en définitive, notre capacité à changer. La démocratie jusqu'au bout, à tous les étages, c'est la stratégie de changement pour le XXI^{ème} siècle.

La démocratie participative : indispensable mais difficile

Depuis que Ségolène Royal l'a mise en avant lors de la campagne présidentielle de 2007, la démocratie participative est devenue une tarte à la crème dans tous les discours. Elle mérite pourtant beaucoup mieux que cela. La vérité est que, sans elle, il n'existe pas de politique moderne. Les citoyens exigent d'être informés et veulent quand c'est possible participer à la décision. Et une décision débattue est presque toujours de meilleure qualité qu'une décision imposée. Enfin, et surtout, l'implication des citoyens est nécessaire pour tout changement et pour toute réforme.

Pratiquée depuis longtemps sous la forme de « jurys citoyens » ou de « conférences de consensus » en Allemagne, au Danemark, aux États-Unis notamment, la démocratie participative s'applique à des sujets d'importance très variable¹². Elle a connu des résultats inégaux. Dans les groupes de citoyens tirés au sort, on constate le plus souvent une grande curiosité et une vraie capacité d'écoute. La qualité des travaux est souvent égale ou supérieure à celle des autres formes de débat démocratique.

Pour une décision d'aménagement local (route, nouveau quartier, implantation d'un équipement...), la démocratie participative devrait aller de soi. Un exemple original a été donné par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle sur une question récurrente en milieu rural : faut-il ou non couper des arbres en bordure de route pour améliorer la sécurité ? Sur de grands dossiers d'aménagement, comme les autoroutes ou les lignes ferroviaires, le débat public, initié par la circulaire Bianco de 1992, a été codifié par la loi

12. Antoine Vergne, *Les jurys citoyens. Une nouvelle chance pour la démocratie ?*, Fondation Jean-Jaurès, mars 2008.

Barnier de 1995, puis par une loi de 2002. C'était une bonne idée. Mais on doit constater que les résultats sont de plus en plus décevants. Trop souvent, les opposants systématiques polluent le débat, quand ils ne le rendent pas impossible. Trop souvent, le gouvernement donne l'impression de vouloir légitimer une décision déjà prise ou bien n'explique pas, après le débat, les raisons de son choix.

La méthode participative a aussi été utilisée pour de grands débats de société : les OGM, à l'étranger et en France au début des années 2000 (via l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques), les antennes et la téléphonie mobile, les nanotechnologies, les questions de bioéthique¹³... Les résultats ne sont pas inintéressants. Mais le débat sur les nanotechnologies s'est particulièrement mal déroulé. D'abord, le gouvernement n'a pas su expliquer pour quelle raison exacte il souhaitait cette discussion. Mais surtout, les opposants ont confondu

¹³ Damien Philippot, *Quand la droite chasse sur les terres de la gauche. Etats généraux de la bioéthique et démocratie participative*, Fondation Jean-Jaurès, mars 2010.

lutter contre les nanotechnologies et lutter contre le débat. A l'avenir, il va falloir inventer de nouvelles règles, pour que ces débats indispensables puissent se développer normalement.

La démocratie participative la plus avancée inclut la participation à la décision. Je pense à l'élaboration du budget municipal à Porto Alegre ou, en Poitou-Charentes, à la gestion d'une partie du budget du lycée par la communauté éducative. Dans les deux cas, les résultats sont très bons. De ces pratiques, je tire *trois règles d'or* pour l'avenir :

- il faut que la question soit clairement posée et que la décision ne soit pas prise par avance ;
- une phase d'information et de formation suffisante doit être prévue, sous la responsabilité d'un médiateur indépendant ;
- l'autorité politique doit expliquer dans quelle mesure elle a tenu compte de la consultation et justifier ses choix.

Faut-il le répéter ici ? Avec la démocratie participative, il ne s'agit pas de priver les élus de leurs responsabilités, mais

d'éclairer et si possible légitimer leurs décisions. Ajoutons qu'une démocratie moderne passe nécessairement par l'évaluation transparente, à tous les étages, des politiques publiques. Je propose que cette évaluation, aussi décentralisée et participative que possible, soit conduite sous l'autorité du Parlement à qui il appartiendrait d'en établir la synthèse.

La démocratie sociale : passée de mode mais nécessaire

La démocratie sociale est moins revendiquée aujourd'hui. La principale préoccupation des travailleurs est leur avenir professionnel, celui de leur usine, de leur entreprise. Pourtant, la démocratie sociale s'avère plus indispensable encore pour que les salariés prennent leur part dans les décisions qui les concernent et pour qu'ils soient partie prenante dans les évolutions nécessaires. La nouvelle économie d'innovation et de services a plus que jamais besoin de l'expression des travailleurs sur l'organisation du travail. Ils ont leur mot à dire sur leur propre vie mais aussi sur les attentes des clients et des usagers. Il faut revisiter et

réactiver les vieilles lois Auroux de 1982 qui constituaient, et constituent encore, une innovation considérable.

Quand une entreprise traverse des difficultés, il ne sert à rien de complexifier les procédures. On n'aboutit le plus souvent qu'à retarder l'échéance et à aggraver la situation. La bonne solution ? Une vraie consultation des salariés ou de leurs représentants qui se situe en amont des choix stratégiques. Il s'agit d'abord de discuter des choix de la direction : il n'existe pas toujours de solution unique. Mais il s'agit aussi de préparer avec les salariés les changements de fonctions ou de métier. Transition plutôt que rupture.

En pratique, je ne vois pas d'autre moyen que la généralisation des conseils de surveillance avec la participation de 30 % de représentants élus des travailleurs. D'ailleurs, je connais plus d'un patron de grande entreprise qui, au moins en privé, se félicite du rôle des représentants syndicaux quand ils siègent au conseil d'administration. L'Etat devrait lui aussi être présent dans les conseils d'administration des entreprises ou des banques qu'il soutient ou dont il est

actionnaire. Ne revenons pas aux vieilles lunes des nationalisations, coûteuses et inefficaces. Mais il serait normal que la puissance publique dispose d'un pouvoir de contrôle. Pour changer les comportements et modifier les priorités, on pourrait s'appuyer aussi sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Elle est parfois un alibi, souvent un simple élément d'image. Mais si elle était précisée, généralisée et sanctionnée par une agence publique de notation, elle pourrait devenir un vrai levier de changement.

Comment renforcer les syndicats ? D'abord en admettant, ce que ne font pas tous les patrons, qu'ils peuvent être utiles – ou, au minimum, un mal nécessaire ! Le but à atteindre est que la négociation préalable rapporte plus que la grève. Ensuite, en organisant pour les PME la représentation syndicale au niveau d'une branche ou d'un bassin d'emploi. Notons au passage que le principe de l'accord majoritaire est bon, parce qu'il conduit à une plus grande responsabilisation. Au-delà des qualités personnelles de leurs dirigeants, la CFDT et la CGT sont-elles capables de

s'entendre durablement ? FO peut-elle sortir d'un relatif isolement ? Les « petits » syndicats peuvent-ils espérer autre chose qu'un rapprochement avec les « grands » ? L'influence de Sud, appuyée fréquemment sur une réelle compétence, va-t-elle croître ? S'orientera-t-elle vers un vrai syndicalisme de négociation ou restera-t-elle une organisation de contestation ? Des réponses à toutes ces questions dépend l'avenir de la démocratie sociale.

Bref, l'entreprise doit redécouvrir qu'elle est une communauté d'intérêts, même si affrontements et conflits peuvent avoir lieu entre ces intérêts. Même si c'est très difficile il est vital de bâtir un nouveau modèle d'entreprise pour succéder à la « World Company ».

Il faut enfin renouveler profondément le vivier des dirigeants des grandes entreprises : plus de dirigeants issus de la base, moins qui soient sortis des grandes écoles. La consanguinité à l'intérieur des conseils d'administration secrète une pensée unique. Elle donne lieu à de petits arrangements entre amis. Elle représente toujours un appauvrissement.

La démocratie parlementaire : à rénover du sol au plafond

Le Parlement français est l'un de ceux qui jouissent de moins de pouvoir en Europe, malgré quelques récentes améliorations cosmétiques. Evidemment, il faut d'abord moins de lois, beaucoup moins de lois pour qu'il soit en mesure de travailler correctement, et surtout que les citoyens s'y retrouvent. Un trop grand nombre d'entre elles sont déclaratoires, verbeuses, peu utiles... et pas évaluées. Je propose un objectif ambitieux : diviser leur nombre par dix. Le même principe doit s'appliquer aux règlements : décrets, arrêtés, circulaires. Il faut aussi que le Parlement exerce une meilleure maîtrise de son ordre du jour.

Ajoutons que son rôle dans l'évaluation des politiques publiques est insuffisant. Cette évaluation devrait devenir vraiment obligatoire. Elle pourrait s'appuyer sur des évaluations participatives décentralisées. Pourquoi, dans cette optique, ne pas rattacher la Cour des comptes au

Parlement pour une partie de ses missions ? Il faudrait que le vote en commission devienne la règle, pour éviter d'interminables litanies en séance publique. L'opposition devrait se convaincre qu'elle n'a rien à gagner aux débats sans fin, à condition bien sûr que la majorité la respecte.

La démocratie décentralisée : l'urgence absolue

On ne gouverne bien que de près. Donnons aux régions pleine compétence en matière d'économie, d'emploi, de formation professionnelle, sous réserve naturellement que l'Etat contrôle le respect des règles générales et organise une péréquation entre régions riches et régions pauvres. Acceptons que la loi nationale puisse être adaptée selon les réalités locales. Il faudra évidemment revenir sur l'absurde réforme territoriale de Nicolas Sarkozy, restaurer la liberté fiscale des collectivités, supprimer le conseiller territorial... et rechercher des gains de productivité prioritairement dans la carte des intercommunalités et dans les doublons communes/intercommunalités.

La démocratie médiatique : pour des citoyens libres et non des consommateurs manipulés

Internet représente une formidable opportunité pour la liberté d'information. Il révolutionne la manière de s'informer. Il constitue un nouvel instrument de résistance dans les pays totalitaires. Toutefois, il n'est pas sans défaut. Il peut lui aussi manipuler ou être l'objet de manipulations. Il faut donc apprendre à s'en servir et trouver des formes de régulation.

Et il n'y a pas qu'Internet. La démocratie médiatique suppose une presse libre et indépendante. Cela implique une loi anticoncentration excluant les entreprises qui tirent des commandes publiques une part importante de leurs ressources ; un pouvoir de contrôle sur le fonctionnement du journal (écrit, radio, télé) accordé aux journalistes ; enfin, une éducation médiatique qui doit devenir un pilier de l'Éducation nationale, au même titre que savoir lire, écrire, compter.

Le respect des libertés et l'égalité devant la loi

Il faut revenir sur les réformes de ces dernières années qui ont porté atteinte aux libertés et garantir une stricte séparation des pouvoirs. Nous ne pouvons plus ignorer les nombreuses condamnations de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) ces dernières années.

Comme le dit Pierre Rosanvallon, « la démocratie est une forme toujours inachevée, à la fois une promesse et un problème, un équilibre construit par sédimentation, imparfait et toujours menacé¹⁴ ».

14. Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée, Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, 2000.

L'ÉCONOMIE DURABLE : DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE

Les mots ont leur importance. L'expression « croissance verte » est parlante, mais elle peut paraître réductrice. « Développement durable », « soutenable » ou « social-écologie » sont des formules pour initiés. Deux remarques préalables doivent être faites. Il ne s'agit pas de corriger les excès de notre modèle, mais bien de changer de modèle. C'est indispensable pour mettre un terme au capitalisme financier comme pour bâtir une économie durable. Plus encore que pour d'autres changements, le moteur principal se trouve dans une révolution des comportements. Cette révolution a commencé. Il faut donc inciter plutôt que sanctionner. Le chèque vert avant la fiscalité punitive. La fiscalité écologique doit être sociale.

La notion « d'emplois verts » est floue. Il est probable que l'on assistera d'abord à une « verdisation » des métiers existants. Nous nous faisons peut-être quelques illusions sur le volume des emplois verts. Les emplois détruits en raison

du changement de modèle économique seront nombreux. Les transitions n'iront pas de soi. Prenons l'exemple de la voiture : la prime à la casse est importante pour sauvegarder l'emploi à court terme, mais le vrai modèle d'avenir est le développement de la voiture électrique et des transports collectifs. Une certitude demeure. L'économie durable, ce n'est pas seulement la croissance par d'autres moyens. C'est une révolution dans les manières de produire, de consommer, de se déplacer.

L'éco-conception

Il est nécessaire de concevoir dès le départ la solution la plus économe en énergie, la moins productrice de gaz à effet de serre ; d'intégrer dès le départ le coût et la méthode de recyclage ou de déconstruction ; autant que possible, de transformer les déchets en matière première, comme la nature sait le faire. Par exemple, la centrale électrique de Kalundborg, au Danemark, vend de la vapeur à la raffinerie de pétrole voisine, laquelle lui vend en retour ses eaux usées qu'elle utilise comme eau de refroidissement.

L'économie de la fonctionnalité

L'expression « économie de la fonctionnalité » signifie partir des besoins plutôt que des objets, promouvoir des services plutôt que des produits, des produits durables plutôt que jetables, louer des services plutôt que d'acheter des biens. Plusieurs exemples sont parlants.

A Paris, dans le XI^{ème} arrondissement, Henry Launay répare depuis quarante-cinq ans des jouets de toutes les époques, en particulier des poupées. Michelin a développé un service de location de pneus aux entreprises de transport avec un tarif au kilomètre parcouru. L'allongement de la durée de vie du pneu est ainsi devenu un objectif primordial. 75 % des revenus de Xerox proviennent désormais de contrats de services auprès des entreprises, avec mise à disposition de photocopieurs ou d'imprimantes que la firme reprend en fin de vie. Dans certaines villes allemandes, le covoiturage a dépassé le stade de l'entente entre individus pour devenir une activité économique rentable.

Les énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables, tant de fois proclamé, n'est possible qu'à deux conditions : une prévisibilité des tarifs de rachat de l'électricité solaire – actuellement, nous sommes en plein brouillard et en révision permanente – et l'organisation d'une filière industrielle française et si possible européenne. Il y a urgence.

ET L'ÉDUCATION ?

La France compte dix millions d'élèves et 730 000 enseignants. Un récent rapport de la Cour des comptes dresse un état des lieux précis et lucide¹⁵. Il souligne l'engagement des personnels enseignants et non enseignants qui, malgré les rigidités, les incohérences et souvent le manque de moyens, font de leur mieux pour assurer la réussite des élèves qui leur sont confiés. Mais les performances de notre système éducatif sont moyennes, parfois médiocres. La proportion d'élèves éprouvant de sérieuses difficultés en lecture est supérieure à 21 %. 72 % ne maîtrisent pas le programme de mathématiques à la fin du primaire¹⁶. Et ces pourcentages se sont accrus ces dernières années. La France est l'un des pays au monde où les destins scolaires sont le plus fortement corrélés aux origines sociales et au niveau culturel des familles.

Alors, que faire ? La réponse est à rechercher dans certaines réussites en France et dans les pays étrangers qui obtiennent les meilleurs résultats :

- commencer très tôt à combattre les inégalités (développement des modes de garde, école maternelle, école primaire)¹⁷ ;
- réduire les programmes et donner plus de place aux arts et aux sports ;
- mieux équilibrer la semaine scolaire, car les journées sont trop longues et trop lourdes, et mieux répartir l'emploi du temps annuel en raccourcissant les vacances d'été (notre année scolaire est de 144 jours contre 200 jours au Danemark) ;
- mieux rémunérer les enseignants et mettre à leur disposition des bureaux qui leur permettent de recevoir correctement les parents et de mener un travail en équipe ;
- accroître l'autonomie des établissements ;
- développer les écoles de parents ;

15. Cour des comptes, *L'Éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves*, mai 2010.

16. *Ibid.*, p. 15.

17. Eric Maurin, *L'égalité des possibles. La nouvelle société française*, La République des Idées/Seuil, mars 2002.

- renforcer l'information très en amont, pour aider les élèves et leur famille dans le choix d'une orientation ;
- supprimer le redoublement, qui est une originalité française. Les résultats des élèves qui redoublent sont inférieurs à ceux des élèves de même niveau que l'on a fait passer dans la classe supérieure ;
- rapprocher l'école primaire du collège ;
- mettre un terme à la folie française des concours et des examens, coûteuse et stressante, y compris pour le bac. Le contrôle continu devrait être la règle.

DES SOLUTIONS POUR L'EUROPE

L'Europe va mal, très mal. La confiance et l'espoir s'ameunissent dans presque tous les pays. La croissance y est faible, même comparée aux Etats-Unis, et pas seulement face à la Chine, à l'Inde ou au Brésil. Le pouvoir européen de « dire la norme » est de plus en plus contesté. Faute d'un gouvernement économique de l'Europe, faute d'une solidarité clairement affirmée dès le premier jour, la zone euro est entrée en crise à partir de la crise grecque. La crise financière de 2007 a été résolue par l'endettement des Etats. Elle a donc implacablement conduit à la crise des dettes souveraines.

Je ne résiste pas au plaisir de citer Daniel Schneidermann : « Grèce : pays méditerranéen peuplé de menteurs, de tricheurs et de fonctionnaires exerçant en réalité le métier clandestin de chauffeurs de taxis. (...) Portugal : pays méditerranéen qui n'a rien à voir avec la Grèce. Espagne : pays méditerranéen qui n'a rien à voir avec le Portugal. France : pays totalement dépourvu de toute côte méditerranéenne,

qui n'a rien à voir avec la Grèce, le Portugal ou l'Espagne. (...) Mensonge : manipulation des comptes publics en Grèce. Créativité : manipulation des comptes publics en France¹⁸ ».

Alors, que faire ? Dans l'immédiat – et c'est urgent –, il faut éviter que la multiplication des plans d'austérité ne conduise à une grave récession. Le pouvoir d'achat et la relance ne doivent pas être oubliés. Il est vrai qu'il est difficile de conduire sur verglas, mais il ne suffit pas d'appuyer sur la pédale de frein ! Si nous continuons sur cette voie, nous nous dirigeons vers une nouvelle crise de 1929.

Il faut également sauver le soldat euro. Cela passe par une solidarité beaucoup plus forte et par une remise en cause de notre attitude méprisante à l'égard de l'Allemagne. Il est aussi nécessaire de modifier les statuts de la Banque centrale européenne (BCE) afin de l'autoriser à pratiquer des avances de trésorerie pour les pays membres. Bien sûr, elle

18. Daniel Schneidermann, « Dictionnaire désordonné de la crise grecque », *Libération*, 3 mai 2010.

devra alors rendre compte devant le Conseil des ministres de la zone euro.

Très rapidement il faudra, comme le suggère Jean-Hervé Lorenzi, supprimer ou au moins surseoir aux produits dérivés¹⁹ sur les dettes souveraines (les fameux CDS, *credit default swaps*²⁰) tant qu'une chambre de compensation sur ces produits n'aura pas été mise en place. Il est nécessaire de créer un Fonds monétaire européen²¹, qui représenterait pour commencer une garantie donnée par les pays de la zone euro pour des émissions obligataires européennes. N'oublions pas qu'un dollar sur trois au FMI est de l'argent européen (contre un sur six pour les Etats-Unis). Ce Fonds monétaire européen pourrait gérer en commun la dette des pays membres, comme le suggère la Belgique. Une agence

19. Appelés à juste titre par le Parti socialiste européen « armes financières de destruction massive ».

20. « CDS : c'est un contrat financier, assimilable à un contrat d'assurance, qui vise à se protéger contre la faillite d'un emprunteur. L'acheteur d'un CDS paie une prime annuelle, en contrepartie de laquelle le vendeur s'engage à compenser la perte de valeur d'un actif ou le cas de défaut d'un emprunteur. Contrairement à un assureur classique, le vendeur de CDS n'est pas tenu de mobiliser ex ante les fonds nécessaires pour couvrir la dépréciation possible », Matthieu Pigasse et Gilles Finchelstein, *Le monde d'après. Une crise sans précédent*, Plon, janvier 2009.

21. Stéphane Cossé, *Pour une meilleure gouvernance de la zone euro*, Fondation Jean-Jaurès, juin 2010.

de notation européenne indépendante doit également être mise en place.

Au-delà, nous devons :

- créer enfin un gouvernement économique de l'Europe, c'est-à-dire un processus de prise de décision coordonnée pour l'ensemble de la zone euro ;
- commencer à établir un véritable budget européen avec une fiscalité européenne (contrôlée et votée par le Parlement européen) ;
- assigner à la BCE un objectif de croissance et d'emploi ;
- rechercher pour la parité euro/dollar une coopération permanente entre les Etats-Unis et l'Union européenne ;
- impliquer de la même manière les autorités chinoises et japonaises dans une négociation permanente quadripartite sur la politique des monnaies.

Le chemin à parcourir est très long. Mais, sous les coups de boutoir de la crise, les idées bougent. Les mots « gouvernement économique de l'Europe » ne sont plus tabous. L'Allemagne d'Angela Merkel met en place un dispositif

pour lutter contre la spéculation. Il aurait mieux valu le faire à deux (Allemagne et France) ou davantage (zone euro), mais l'important est que les esprits soient en train d'évoluer.

Comme le dit Jacques Delors, « après les pompiers, l'Europe attend les architectes²² ».

22. Jacques Delors, « L'Europe attend les architectes », *Le Figaro*, 15 juin 2010.

LE MONDE CHANGE

Quels sont les dangers qui menacent le monde ? Le terrorisme et la prolifération nucléaire bien sûr, mais également :

- la persistance du scandale absolu de la faim et de la malnutrition : deux milliards de personnes à travers le monde souffrent de carences pouvant provoquer des maladies mortelles. Un enfant né dans un pays en voie de développement court treize fois plus le risque de mourir au cours des cinq premières années de sa vie qu'un enfant d'un pays industrialisé. 2 % de l'humanité concentrent 50 % du patrimoine de la planète, alors que la moitié de la population mondiale n'en détient que 1 % ;
- les migrations de la misère et la guerre de l'eau. Chaque jour, 8 000 personnes meurent d'une maladie liée à l'eau, choléra ou typhoïde.

Plus de la moitié de la population mondiale travaille au noir sans couverture sociale. L'aide internationale est faible face à l'ampleur et à l'urgence des besoins, en particulier en

Afrique. Elle ne peut seule créer la croissance. Elle doit la stimuler, l'accompagner – pour en étendre le bénéfice au plus grand nombre – et faciliter l'accès aux services sociaux de base : eau, santé, énergie... Le renforcement du capital humain joue un rôle majeur dans le développement. N'oublions pas la responsabilité des dirigeants africains : les ravages des guerres au sud du Sahara ont coûté autant d'argent que l'aide publique en a apporté. Sans parler de la corruption.

Malgré tout, quelques lueurs d'espoir se dessinent. La situation est moins désespérée qu'il y a quelques années. Certains parlent même – un peu vite, à mon avis – des « lions africains » : Afrique du Sud, Botswana, Egypte, Ile Maurice, Libye, Maroc et Tunisie, dont le revenu par habitant est légèrement supérieur à celui des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine).

Les crises alimentaires, le sous-développement du Sud, la réduction des coûts de transport doivent nous conduire à accroître l'autosuffisance alimentaire. C'est bon pour les

producteurs du Sud. C'est bon pour les paysans d'ici. Les peuples ont le droit d'assurer leur sécurité alimentaire.

On parle beaucoup d'un nouveau système de gouvernance mondial. Certes, l'économie est mondialisée alors que le gouvernement de la planète n'existe pas. Mais il ne sert à rien d'échafauder des schémas intellectuels si, avec une large mobilisation des peuples, nous ne gagnons pas l'accord de pays suffisamment nombreux. Concentrons-nous sur des objectifs précis, comme la taxe « Robin des bois » sur les transactions financières internationales. Même à un taux très faible, une taxe sur les 6 000 milliards de dollars qui s'échangent sur les marchés financiers permettrait de limiter la spéculation et de dégager des ressources pour le développement du Sud, ainsi que pour les territoires européens frappés par les disparitions d'entreprises.

Quant à la lutte contre les paradis fiscaux, promise par trois G20 successifs, elle reste encore une illusion. Les accords passés avec certains de ces territoires comme l'Île de Man,

Jersey, les Bermudes sont d'une portée très limitée. Ils prévoient seulement l'échange d'informations sur demande. Et encore le pays demandeur doit-il apporter la preuve que ses interrogations sont fondées !

Nous vivons une époque de *grand chambardement*. Le remplacement du G7 par le G20 en est le signe le plus évident. Les rapports de force évoluent à grande vitesse. Même si la Chine ne représente que 8,4 % du PIB mondial (contre 24,6 % pour les États-Unis et 28,4 % pour l'Union européenne), le centre de gravité de la planète s'est déplacé vers l'Asie.

On a dit que la Chine devenait « l'usine du monde » tandis que l'Inde serait « le bureau du monde ». La réalité est déjà différente. Ni la Chine ni l'Inde ne sont cantonnées dans le « bas de gamme » ou dans les produits à faible ou moyenne valeur ajoutée. La part de marché de la Chine dans les exportations de produits de haute technologie est maintenant légèrement supérieure à celle des États-Unis ou de l'Europe. Pour quelles raisons ? Les salaires des

ouvriers en Chine sont neuf fois inférieurs à ceux pratiqués aux Etats-Unis. Les salaires des chercheurs sont deux fois moins élevés alors que le pourcentage d'étudiants après le bac est de 21 % en Chine contre 12 % aux Etats-Unis. Les dépenses de recherche et développement sont depuis 2005 nettement plus fortes, en chiffres absolus, qu'aux Etats-Unis. La Chine est d'ores et déjà le leader des industries vertes : photovoltaïque, éolien et bientôt voiture électrique.

Bien sûr, la Chine connaît un problème de stabilité sociale, avec une « armée de réserve » de 200 millions de travailleurs qui traversent le pays d'un chantier à un autre. Pour la première fois, on assiste à des revendications salariales et même à des grèves. Mais le « capitalisme de nomenclature » fonctionne efficacement. Les droits de l'Homme ne sont, hélas, pas un problème. Les décisions peuvent être prises rapidement. On l'a vu lors de la crise, avec le transfert et la transformation de travailleurs citadins en nouveaux paysans. On l'a vu avec la modification du pilotage économique, l'investissement intérieur prenant

un temps le relais des exportations. Alors, que faire ?

Plusieurs mesures s'imposent :

- réfléchir à un système d'écluses fiscales aux portes de l'Union européenne imposant le respect de normes sociales et environnementales aux entreprises extra-communautaires ;
- chez nous, tous nos efforts sur la qualité de la formation et sur l'innovation ;
- soutenir efficacement nos PME innovantes et exportatrices, en particulier par une fiscalité plus favorable à l'investissement qu'à la distribution des profits ou à la rente ;
- renouer avec une politique industrielle française et européenne ;
- organiser et développer une géostratégie de la marque « France » ;
- nouer des alliances avec d'autres pays émergents.

CONCLUSION

N'oublions pas que le monde a profondément changé. Près de la moitié des Français sont nés après 1974 et le premier choc pétrolier et n'ont connu que la crise. Des crises sanitaires graves se sont succédé : sida, épidémie de la vache folle, scandale de l'amiante, canicule de 2003... Le chômage de masse s'aggrave, la précarité s'accroît, l'insécurité aussi, les banlieues sont à la dérive, les services publics s'éloignent. Nous aussi devons changer. De projet, en ne promettant que ce que nous pouvons tenir ; de stratégie, en cessant d'écarter les citoyens des décisions et en conduisant le changement avec eux.

COLLECTION DIRIGEE PAR GILLES FINCHELSTEIN
ET LAURENT COHEN

ISBN : 978-2-36244-007-6

© EDITIONS FONDATION JEAN JAURES
12 CITE MALESHERBES - 75009 PARIS
www.jean-jaures.org

CONCEPTION MAQUETTE : A&CO - IOW
REALISATION : REFLETSGRAFICS

Jean-Louis Bianco

2012 La démocratie jusqu'au bout

La gauche peut gagner l'élection présidentielle de 2012. Ce qui paraissait hier impossible est désormais dans tous les esprits.

Mais la victoire n'est pas acquise. Elle nécessite d'élaborer un projet global, une vision nouvelle qui parte de l'individu et du citoyen et qui réponde à l'exigence morale des Français, aujourd'hui durement éprouvée.

Elle nécessite aussi de s'appuyer sur une méthode pour conduire le changement. Celle proposée par Jean-Louis Bianco a un sens : la démocratie jusqu'au bout.

www.jean-jaures.org

ISBN : 978-2-36244-007-6
6 €